Envoyé en préfecture le 24/02/2023 Recu en préfecture le 24/02/2023

Publié le ID: 073-217302405-20230221-2023DEL003-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers:

Date de convocation : 13/02/2023 Secrétaire de séance : JONGMANS Thérèse

En exercice: 15

Présents: 11 Votants: 13

L'an deux mille vingt-trois et le 21 Février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents (11): SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, DONZEL Jérôme, JONGMANS Thérèse, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absent (4): COUX Emmanuel, FIAMENGHI Martine (procuration de vote), FEITH Jérôme, LINETTE Séverine (procuration de vote).

N° 03-2023 : ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2023/2024

Mme Le Maire informe les élus du vote favorable en date du 09/12/2022 du conseil d'école pour l'organisation du temps scolaire en semaine de 4 jours à partir de la rentrée 2023/2024.

Elle précise que la dérogation accordée en 2020 prend fin le 31/08/2023. Il convient donc de demander une nouvelle dérogation du temps scolaire auprès de M. Le Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré:

- Demande une nouvelle dérogation d'une durée de 3 ans pour la semaine scolaire de 4 jours à partir de la rentrée 2023/2024.

Les horaires de l'école de Ste-Hélène-du-Lac seront les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi: 8 h 55 - 11 h 55 / 13 h 55 - 16 h 55.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 21 Février 2023. Pour copie conforme.

Le Maire,

Sylvie SCHNEIDER

Secrétaire de séance, Thérèse JONGMANS

tlowhit

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le

Publié ou Notifié le